



Le Courant municipal

Août 2015 - Volume 21, no 4



Dans ce numéro

**Municipalité
de Saint-Stanislas**
33, rue du Pont
Saint-Stanislas QC
G0X 3E0
Tél. : 819-840-0703
Fax : 418-328-4121
www.saint-stanislas.ca
municipalite@saint-stanislas.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi
8 h à 12 h - 13 h à 17 h
Vendredi
8 h à 12 h

Éditorial	3	Manoir des deux rivières	6
Mot du maire	3-4	Popote roulante	6
Communiqués du bureau		Terrain à vendre	6
Stratégie québécoise ...	4	Arts et culture Les deux rivières	7
Résumé des séances du conseil	5	Sûreté du Québec	8
Collecte des gros déchets	5	Bravo... une fois de plus	9
Chiens en promenade...	5	Annuaire téléphonique	9
Taxes municipales	5	Bain libre... École sec. le Tremplin	9
Divers		Programme d'efficacité énergétique	9
Association des loisirs	6	Matières acceptées... récupération	9
Biblio Émilie Bordeleau	6	Agenda des événements locaux	10
FADOQ	6	Calendriers des collectes	11-12

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa

Bibliothèque nationale du Québec, Montréal

Tirage : 540 copies

Production : Lucille Bédard

Révision : Guy-Paul Beaudoin

Prochaine parution : Octobre 2015

Date de tombée : 1^{er} octobre 2015

ÉDITORIAL

Comme nous sommes chanceux !

Quelle chance avons-nous les Stanois et les visiteurs de notre beau patelin! Nous n'avons pas à subir ou souffrir de la chaleur. Aux quatre coins de la municipalité, il existe des refuges nous permettant d'apprécier un temps chaud et même humide. À l'ombre des arbres du Parc de la rivière Batiscan par exemple. En tant que résidant de la MRC, nous avons la chance d'avoir accès gratuitement aux sentiers des trois sites grâce à notre carte citoyenne. À nous de profiter de ce privilège en nous présentant à l'accueil. C'est important de démontrer notre appréciation afin de préserver cet avantage. Les pieds dans l'eau à la plage, le mercure peut grimper sans nous incommoder; c'est un bel endroit pour nous rafraîchir et nous détendre. Et que dire d'un pique-nique à l'abri du soleil, dans le gazébo au centre du village, endroit confortable et meilleure loge pour surveiller la marmaille qui s'amuse dans les modules.

Faut en parler de la belle saison, même si elle est brève et discrète. Pour clore celle-ci, il reste plusieurs occasions de célébrer. Des activités sont à venir avant le traditionnel tournoi de balle familial. Si on ne veut rien manquer, le site Facebook des loisirs est au courant de tout et partage son savoir; c'est la Lâise des temps modernes du village.

En parlant de tradition, nous avons la chance d'avoir un commerce qui fait partie du paysage stanois depuis une quarantaine d'année, qui rayonne et fait la manchette par l'originalité de ses plats; on en parle jusque sur la chaîne nationale. **Bravo Ginette !**

Doris Jacob

MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous !

Nous voici déjà rendus à la mi-août. Pour plusieurs les vacances font déjà partie du passé, alors que pour d'autres, elles débutent. Je leur souhaite une météo plus clémentine que celle que nous avons eue au cours des premiers mois de l'été qui n'ont guère été plus ensoleillés et chauds.

Pour cette édition d'août du Courant municipal, je reviens sur le dossier de l'eau potable, sur celui du pont de la rivière Batiscan et sur d'autres informations qui clarifieront certaines situations.

EAU POTABLE

J'étais presque convaincu qu'en juin, ce dossier serait réglé et qu'en août, je pourrais annoncer que notre réseau serait fonctionnel et que les différents avis émis seraient enfin levés et que

nous pourrions avoir de l'eau autant en quantité qu'en qualité.

Je ne vous cacherai pas que je suis très déçu du déroulement des travaux. Nous avons tenu des réunions et eu des correspondances régulières avec notre firme d'ingénieurs et notre entrepreneur général pour accélérer le processus, mais les échéanciers prévus n'ont pu être rencontrés. À titre d'exemple, un des sous-traitants de l'entrepreneur devait, pour le 24 juin, rendre fonctionnel notre poste 1 (station), mais le tout n'a été réalisé que le 7 juillet, soit avec deux semaines de retard. Pourquoi? Délai de livraison de pièces du système d'automatisation. Sans chercher d'excuses, il nous est très difficile de mesurer ces délais. Lorsqu'il s'agit de poses de conduites ou de canalisations, la mesure devient alors plus concrète.

Pour ce qui est du poste 2, nous savions pertinemment que les vacances causeraient des retards. Ceci dit, notre ingénieur de faction et celui de l'entrepreneur sont en communication et nous espérons un dénouement rapide et efficace pour la mise en fonction de ce poste. Je peux vous assurer que nous mettons tout en œuvre pour que tout soit réglé à notre satisfaction le plus tôt possible.

PONT DE LA RIVIÈRE BATISCAN

Aux dires des représentants du ministère des Transports, ce dossier évolue selon les échéanciers prévus (2017). Ainsi, des contrats ont été attribués à des firmes d'ingénieurs pour la conception de la nouvelle structure ainsi que pour la préparation des plans et devis. Pour ce qui est de la localisation, les approches du côté Est seraient à proximité de l'ancien pont pour rejoindre la rue Principale en face du presbytère, en passant sur le terrain des loisirs.

Pour palier à l'expropriation du terrain des loisirs, nous avons acquis des terrains de la firme NATPRO et mandaté un expert en aménagement afin de préparer un plan du nouveau parc des loisirs et également préparer un estimé des coûts pour négociation avec le ministère des Transports. Notre expert devrait nous déposer sous peu le résultat de son mandat.

INFORMATIONS

Au cours des derniers mois, nous avons examiné les possibilités de subventions gouvernementales disponibles pour différents projets, tels les loisirs, la culture, la voirie ou autres. Nous sommes donc inscrits à certains programmes, mais rien ne nous indique que nous aurons des réponses positives rapidement. Dans les faits, du côté fédéral, aucune aide de subvention ne sera annoncée durant la période électorale; nous devons donc attendre ce qu'en décidera le gouvernement élu. Du côté provincial, on s'aperçoit que le gouvernement gère très serré et ne semble pas enclin à donner suite rapidement aux demandes. Nous tenons quand même à remercier notre député provincial, monsieur

Pierre-Michel Auger, qui nous a accordé un montant de 15 000 \$ dédié aux travaux de voirie.

Finalement, en feuilletant votre Courant municipal, vous serez renseignés sur les différentes activités prévues en août et septembre sous l'égide de la municipalité ou de nos organismes municipaux. Vous êtes donc invités à participer en grand nombre à ces activités.

Je vous souhaite une belle fin d'été et à la prochaine.

Alain Guillemette

Maire

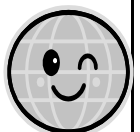


Au Québec, les volumes d'eau produits par personne sont plus élevés de 35 % par rapport au Canada et de plus de 60 % par rapport à l'Ontario. Conséquences :

- Utilisation abusive de la ressource
- Construction inutile de nouveaux ouvrages ou leur surdimensionnement
- Hausse des coûts d'exploitation

Pour avril 2017, la stratégie d'eau potable vise à réduire de 20 % la quantité d'eau distribuée moyenne par personne pour l'ensemble du Québec par rapport à l'année 2001. Les municipalités productrices d'eau potable, sont donc interpellées par la stratégie et plusieurs mesures visant l'économie de la ressource lui sont adressées.

De simples gestes quotidiens peuvent faire toute la différence. Pensez-y!



COMMUNIQUÉS DU BUREAU**RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance tenue le 6 juillet 2015 :

- Approbation des comptes à payer et déboursés du mois de juin 2015 pour un total de 205 500,98 \$;
- Octroi d'un contrat à *Laboratoire de canalisations souterraines (LCS) Inc.* pour l'inspection télévisée des conduites d'égout pluvial des rues St-Gabriel et St-Gérard;
- Accord de dérogation mineure à l'immeuble situé au 87, rang de la Rivière-Batiscan N-E pour la construction d'un bâtiment accessoire dont les dimensions dérogent au règlement de zonage;
- Appui à la demande de *Transport R. Brouillette inc.* auprès de la CPTAQ pour le renouvellement d'une autorisation permettant l'exploitation d'une sablière;
- Octroi d'un contrat à la *SAMBBA* pour le rétablissement d'une partie de la berge de la rivière des Envies située sur le parcours du sentier pédestre;
- Octroi d'un contrat à *Grenon Hogue Ass.* pour la réalisation des plans d'aménagement du parc St-Gérard;
- Octroi d'un contrat à *Déco Surfaces Tapis Gagnon enr.* pour l'habillage des fenêtres de la nouvelle bibliothèque;

Séance tenue le 3 août 2015 :

- Approbation des comptes à payer et déboursés du mois de juillet 2015 pour un total de 126 589,17 \$;
- Octroi d'un contrat à *Société Mutuelle de Prévention inc.* pour l'élaboration des procédures d'entrée en espaces clos pour tous lesdits espaces présents dans les infrastructures de la Municipalité;
- Accord de dérogation mineure à l'immeuble situé au 46, rang de la Rivière-des-Envies S-O pour la construction d'un bâtiment accessoire dont les dimensions dérogent au règlement de zonage;
- Accord de dérogation mineure à l'immeuble situé au 143, rang de la Rivière-Batiscan N-E pour l'agrandissement d'un bâtiment accessoire dont les dimensions dérogent au règlement de zonage;
- Octroi d'un contrat à *Gilbert Roberge, arp.-géomètre*, en vue de l'acquisition d'une parcelle supplémentaire de terrain derrière l'usine Natpro pour l'aménagement du parc St-Gérard;
- Appui à la demande présentée par *Hydro-Laser Équipement inc.* auprès de la CPTAQ pour l'autorisation d'usage de *service et atelier artisanal*;

**COLLECTE DES GROS DÉCHETS****Le 1^{er} octobre 2015**

Les réfrigérateurs, les matériaux de construction et de démolition ainsi que les déchets domestiques dangereux sont **exclus de la collecte** en tout temps. Ceux-ci doivent être apportés à l'Écocentre au site de Champlain. Voir les coordonnées et l'horaire du site à l'endos du calendrier de récupération.

CHIENS EN PROMENADE...

Récemment, il a été porté à notre attention que lors de promenade, des personnes laissent leurs chiens faire leurs besoins un peu partout sur les trottoirs et les terrains sans les ramasser. Adoptez donc un comportement responsable en prenant l'habitude de ramasser les excréments de votre chien lors de vos balades et ce, quel que soit l'endroit.

TAXES MUNICIPALES : Date d'échéance du 3^e versement : 17 septembre 2015

DIVERS**ASSOCIATION DES LOISIRS****Tournoi de balle familial**

La 34^e édition du tournoi de balle familiale se tiendra les 4, 5 et 6 septembre prochain. Si vous désirez inscrire votre famille, faites-le avant le 16 août auprès de Lise Déry au 418-328-3151, liz_dery@hotmail.com ou via le facebook de l'Association des Loisirs. Les places sont limitées. Si vous êtes orphelins et que vous désirez jouer, donnez-nous votre nom. Nous formerons l'équipe d'orphelins.

Dans un même souffle, si vous désirez donner quelques heures de bénévolat au cours de cette fin de semaine au casse-croûte, votre aide serait très appréciée. Donnez votre nom aux mêmes coordonnées. C'est aussi le retour des billets 60/40 dont le tirage aura lieu le 6 septembre en soirée. Procurez-vous-les au coût de 5 \$. Plusieurs activités seront au menu et vous recevrez l'horaire des parties par courrier avant l'événement.

Les séries vont débiter sous peu dans la ligue de balle donnée des Chenaux (féminine et masculine). Ne manquez pas l'occasion de venir encourager nos équipes locales. Malheureusement, l'horaire n'était pas disponible au moment de publier. Suivez le tout sur facebook (page de l'Association des loisirs de St-Stanislas).

**BIBLIO ÉMILIE BORDELEAU**

Veillez noter que la bibliothèque sera fermée du **17 août au 7 septembre** afin de permettre le réaménagement dans les tout nouveaux locaux situés au **8, rue St-Gabriel**.

L'équipe de bénévoles sera heureuse de vous y accueillir à compter du **mardi 8 septembre** aux heures habituelles d'ouverture soit :

Lundi et mercredi de 19 h à 20 h

Mardi de 14 h 30 à 16 h

Merci de votre compréhension!

ACTIVITÉS D'ANIMATION À VENIR

Dimanche 27 septembre - 10 h 30 :

- Mademoiselle Farfelue (pour les 0-5 ans)

Samedi 31 octobre - 10 h 30 :

- Heure du conte (Halloween)

**FADOQ ST-STANISLAS**

Les rencontres hebdomadaires recommenceront le 15 septembre à 13 h 30. Les cartes de membres seront disponibles dès septembre.

N'oubliez pas les soirées dansantes le troisième samedi de chaque mois, avec Diane et Marcel Charest à l'animation (voir l'agenda des événements locaux à la fin du bulletin).



Le Manoir des deux rivières est à la recherche d'une aide-cuisinière pour des remplacements très occasionnels. Pour plus d'information, contactez Sophie Brunet au 819-690-8840.

POPOTE ROULANTE

Le service de Popote roulante reprendra ses activités en septembre prochain pour la saison automne 2015.

La popote roulante, c'est d'abord des repas chauds et nutritifs préparés par des cuisinières bénévoles et livrés à domicile un midi par semaine, le mercredi, comprenant soupe, plat principal et dessert. Le tout est à prix modique.

Sachez profiter des bienfaits de ce service au moment où vous vivez encore à votre domicile et que vous êtes encore capable de cuisiner. N'hésitez pas à bénéficier des avantages que vous offre la popote roulante, soit « un petit répit » d'un dîner par semaine. En tant qu'aîné, vous méritez de vous offrir ce « cadeau » hebdomadairement.

D'autres personnes peuvent être éligibles à ce service dépendamment de leur situation (convalescence, contraintes sévères d'autonomie, etc.).

Pour vous inscrire ou simplement pour vous informer, communiquez avec madame Thérèse Naud, responsable pour St-Stanislas, au 418-328-8596 ou au Centre d'action bénévole au 418-328-8600.

TERRAIN À VENDRE : 60 x 170 pieds, 22, rue Bouchard, accès à la rivière, roulotte 29 pieds, air climatisé, canot 12 pieds, moteur électrique, batterie, chargeur. Information : 450-473-7816.

ARTS ET CULTURE LES DEUX RIVIÈRES

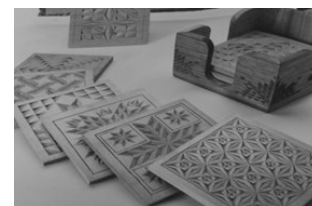
Ca bouge à St-Stan! Eh oui, profitons des belles journées d'automne pour apprendre des choses nouvelles, en nous inscrivant à des cours que nous avons la chance d'avoir chez-nous.

Théâtre pour adultes et adolescents : Grâce à ce cours vous allez connaître un épanouissement personnel tout en vous amusant avec vos compagnes et compagnons du cours. Ces cours donneront suite à la présentation d'une pièce le 28 novembre prochain à la salle municipale.



Professeur : Michèle Lafrenière (professionnelle)
 Dates : Du mercredi 16 septembre au mercredi 25 novembre (11 semaines) - de 19 h à 20 h 15
 Coût : 80 \$ par personne

Sculpture sur bois en coches : C'est un art populaire offert aux adultes et qui permet de réaliser de belles pièces simples à motifs de profondeur.



Professeur : Martin Boisvert
 Dates : Du lundi 14 septembre au lundi 12 octobre (5 sem.) - de 19 h à 22 h
 Coût : 75 \$ / personne, incluant couteaux spéciaux et pièces de bois.
 L'élève fournit : compas, règle métrique, efface, crayon de plomb.

Peinture sur porcelaine : Offert aux adultes, ce cours vous permettra de créer de jolis motifs sur de la vaisselle de porcelaine. Vous aurez le choix entre 3 motifs différents.



Professeur : Gizèle Béland, artiste-peintre
 Date : Mardi le 6 octobre 2015 / 1 journée de 6 heures - de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h
 Vous pouvez apporter votre lunch
 Coût : 30 \$ / personne, matériel inclus

Cours de poterie : Ce cours est offert aux enfants de 8 ans et plus qui veulent connaître la base de cet art en réalisant une pièce de leur choix.



Professeur : Gizèle Béland, artiste
 Dates : Les samedis 10 et 17 octobre - de 8 h 30 à 12 h (apporte ta collation)
 Coût : 30 \$ / personne, matériel inclus

Retour des cours d'apprentissage d'appareil photo numérique : Ce cours permet d'apprendre les fonctionnalités de l'appareil photo numérique. Possibilité d'avoir une suite pour sortie en petit groupe avec le professeur.



Professeur : Sylvain Auger, professionnel en photographie
 Dates : Les mardis 29 septembre, 6, 13 et 20 octobre 2015 (4 soirs) - de 19 h à 21 h
 Coût : 60 \$ / personne
 Vous devez apporter votre appareil photo rechargé.

IMPORTANT :

- Tous les cours auront lieu au local des loisirs (1375, rue Principale)
- Toutes les inscriptions doivent être faites avant le 1^{er} septembre.
- Un minimum de 10 inscriptions est requis pour avoir le cours
- Les coûts d'inscription sont payables dès le premier cours.

Pour informations et inscription : Guylaine Charest (418-328-3353) ou Céline Boisvert (418-328-3325)

LA RENTRÉE SCOLAIRE SÉCURITAIRE, UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

La rentrée scolaire s'amorcera bientôt partout au Québec. Il est donc important pour tous les usagers du réseau routier de se familiariser à nouveau avec la présence des piétons et des autobus scolaires sur les routes.



Pour les policiers de la Sûreté du Québec, la sécurité des écoliers est une préoccupation quotidienne. Les agents de la paix s'assurent que les conducteurs respectent les ordres et les signaux des brigadiers scolaires. Ils surveillent le respect des limites de vitesse aux abords des zones scolaires, le respect des arrêts obligatoires lorsque les feux rouges intermittents des autobus scolaire sont en fonction, de même que tout ce qui pourrait compromettre la sécurité du public en général.

Voici quelques conseils de prévention :

- Les jeunes enfants sont de nature imprévisible et ils peuvent surgir à tout moment sur la chaussée;
- À l'approche d'un autobus d'écoliers qui est sur le point de s'immobiliser, ralentissez;
- Immobilisez votre véhicule en tout temps lorsque les feux rouges intermittents sont en marche, sauf si vous circulez sur une chaussée adjacente, séparée par un terre-plein ou une autre séparation physique surélevée;
- Immobilisez votre véhicule à au moins 5 mètres de l'autobus, pour permettre aux enfants de traverser en toute sécurité.

Pour votre information :

Si vous dépassez ou croisez un autobus d'écoliers dont les feux rouges intermittents clignotent, vous venez de commettre une infraction entraînant l'accumulation de 9 points d'inaptitude et d'une amende de 200 \$ plus les frais.

La sécurité de VOS et de NOS enfants nous tient à cœur...

Liens intéressants à consulter, quant à la sécurité au sujet du transport scolaire :

<http://www.ateq.qc.ca>

<http://www.saaq.gouv.qc.ca/index.php>

CANNABIS EXTÉRIEUR : C'EST LE TEMPS DES RÉCOLTES

Les productions extérieures de cannabis peuvent être installées dans des terrains boisés, des terres agricoles, des terrains vacants ou encore des terrains résidentiels que les organisations criminelles s'approprient.

Ces organisations menacent ceux qui s'opposent à leur projet. La plantation en milieu extérieur débute habituellement au printemps, vers le mois de mai. La période de récolte des plants de cannabis à maturité se fait vers la fin de l'été et le début de l'automne.

Comment déceler une culture extérieure?

- Allées et venues fréquentes de véhicules inconnus;
- Présence de véhicules sans conducteur stationnés près des champs;
- Sentiers battus inhabituels sur les terres;
- Outils et produits de jardinage dissimulés (pelles, engrais, sacs de terre);
- Va-et-vient de personnes inconnues aux environs des champs ou des boisés à partir du mois de mai;
- Présence de repères visuels comme des rubans de couleur accrochés aux arbres.

Menaces pour la sécurité causées par la culture extérieure :

- Personnes souvent armées chargées de surveiller la plantation;
- Pièges disposés autour de la plantation, destinés à blesser et même à tuer les membres de groupes criminels qui pourraient chercher à voler les plants;
- Violence : voies de fait.

Voici trois façons de transmettre vos informations en toute confidentialité :

1. Contactez votre poste de police local via le 310-4141 ou *4141 (par cellulaire)
2. Appelez la Centrale d'information criminelle au 1-800-659-4264
3. Appelez la ligne Échec au crime au 1-800-711-1800.

Voici le lien pour consulter le site Internet de la Sûreté du Québec au sujet du programme Cisaille :

<http://www.sq.gouv.qc.ca/prevenir-la-criminalite/programmes/programme-cisaille.jsp>



HÉMA-QUÉBEC

BRAVO... UNE FOIS DE PLUS !

Héma-Québec tient à remercier les bénévoles pour leurs efforts déployés lors de la collecte de sang tenue le 8 juillet dernier. Leur enthousiasme et leur ardeur auront amené 79 personnes à faire don de leur sang.

MERCI également aux donateurs, de la part des receveurs, pour qui vous faites toute la différence!

ANNUAIRES TÉLÉPHONIQUES

Apparemment, plusieurs d'entre vous n'auraient pas reçu cette année l'annuaire téléphonique habituellement distribué vers le début du mois de mai. Pour le commander, vous devez communiquer au Centre de distribution Pages Jaunes au 1-800-268-5637.

BAIN LIBRE - École secondaire Le Tremplin

Session du 23 septembre au 9 décembre 2015

Informations : Danie Crête au 418-328-3330

PROGRAMMES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Vous prévoyez rénover votre résidence, remplacer votre système de chauffage ou même construire une nouvelle résidence? Voici 3 programmes qui pourraient vous aider à réaliser des économies.

Novoclimat 2.0 - Rénoclimat - Chauffez vert

En participant à l'un de ces programmes, en plus de recevoir une aide financière, vous pourriez réduire les frais d'énergie et améliorer le confort de votre habitation.

Pour obtenir plus d'informations, vous pouvez communiquer avec le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles au 1-866-266-0008.

Le site www.efficaciteenergetique.gouv.qc.ca du MERN contient également une mine d'informations sur ces programmes.



Matières acceptées dans le bac de récupération

Contenants, emballages, imprimés et journaux

RECYC-QUÉBEC
Québec

en partenariat avec le
COMITÉ CONJOINT SUR LES MATIÈRES
RECYCLABLES DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

PAPIER ET CARTON

- journaux, circulaires, revues
- feuilles, enveloppes et sacs de papier
- livres, annuaires téléphoniques
- rouleaux de carton
- boîtes de carton
- boîtes d'œufs
- cartons de lait et de jus à pignon
- contenants aseptiques (type Tetra Pak[®])

**PLASTIQUE**

- bouteilles, contenants et emballages de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifiés par un de ces symboles :



- bouchons et couvercles
- sacs et pellicules d'emballage

**VERRE**

- bouteilles et pots, peu importe la couleur

**MÉTAL**

- papier et contenants d'aluminium
- bouteilles et canettes d'aluminium
- boîtes de conserve
- bouchons et couvercles



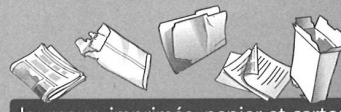
Agenda des événements locaux

DATE / HEURE	ÉVÉNEMENT
Jeudi 20 août 10 h	AQDR DES CHENAUX Dans le cadre du projet la Vie à la retraite : Pique-nique et conférence sous le thème de la valorisation du bénévolat. Au Parc de la rivière Batiscan, secteur Barrage St-Narcisse. En cas de pluie, remis au lendemain. Information et inscription : aqdr@stegenevieve.ca ou 819-840-3090
Dimanche 23 août Après la messe	 ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE Invitation du trio pastoral en collaboration avec l'Association des loisirs de St-Stanislas. Entre le presbytère et l'église. Café et maïs fourni. Vous apportez votre lunch si désiré. En cas de pluie, l'activité sera malheureusement annulée.
Mardi 25 août 11 h	 FADOQ ST-STANISLAS Épluchette de blé d'Inde à la Sucrerie Boisvert. Danse à partir de 11 h. Réservez auprès de Clémence (418-328-3520) ou Ginette (418-328-4582).
Dimanche 30 août	 BRUNCH DES POMPIERS À la salle municipale. Le coût est de 15 \$ pour les adultes et 7,50 \$ pour les enfants de 4 à 10 ans. Gratuit pour les 3 ans et moins. Une belle façon de venir saluer le travail de nos pompiers volontaires. L'activité se poursuivra en après-midi avec une « portes ouvertes » des installations et du nouveau camion autopompe à la caserne. Les billets sont en vente au marché Bonichoix jusqu'au 27 août.
Mardi 8 septembre 19 h 30	 SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL À la salle municipale
Samedi 19 septembre 20 h	 SOIRÉE DANSANTE DE L'ÂGE D'OR À la salle municipale. Animation musicale par Diane et Marcel Charest
Lundi 5 octobre 19 h 30	 SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL À la salle municipale
Samedi 17 octobre 20 h	 SOIRÉE DANSANTE DE L'ÂGE D'OR À la salle municipale. Animation musicale par Diane et Marcel Charest
Lundi 26 octobre 9 h à 4 h	 JEUX DES AÎNÉS À la salle municipale
Les mardis et jeudis 18 h 30	 FADOQ ST-STANISLAS Parties de pétanque amicales. Bienvenue à tous!
Chaque mardi 9 h 30 à 10 h 30	 FADOQ ST-STANISLAS - À compter de septembre Vie active, au local de l'Âge d'Or
Chaque jeudi 9 h 30	 FADOQ ST-STANISLAS La marche (pour tous). Départ à l'intersection du boul. Industriel et de la rue Principale

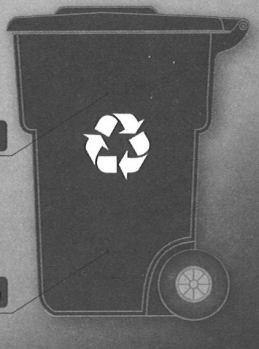
Matières acceptées dans le bac à récupération



Contenants et emballages



Journaux, imprimés, papier et carton

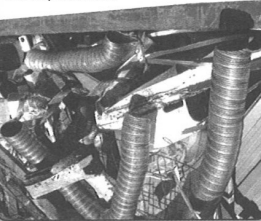


Matières acceptées aux écocentres

Les écocentres sont des lieux consacrés à la valorisation des matières. Vous devrez trier vos matières et les déposer dans les conteneurs identifiés par catégories. Une preuve de résidence vous sera demandée. Des frais de 10 \$ par chargement peuvent être appliqués pour certaines catégories de matières. **Information : rgmrm.com**

Métal

Électroménagers, outils, ferraille



Agrégats

Brique, béton, asphalte



Bois



Résidus domestiques dangereux

Été

Tous les RDD

Hiver

Peinture, huile et accumulateurs (batteries) de véhicules seulement



Branches



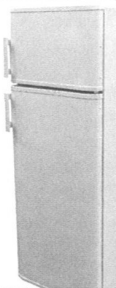
Autres matières

10 \$ / chargement

Vitre, gypse, laine minérale, tapis, prélat, meubles rembourrés

Appareils contenant des gaz réfrigérants

Réfrigérateurs, climatiseurs, congélateurs



Pneus

de route non jantés



Résidus verts



Bardeaux d'asphalte et papier goudronné



Écocentre mobile

L'écocentre mobile accepte les mêmes matières qu'un écocentre. L'écocentre mobile sera présent, entre 10 h et 16 h, aux dates et endroits suivants :

30 mai Saint-Maurice
6 juin Saint-Alexis-des-Monts
26 septembre Saint-Narcisse
3 octobre Charette.

Emplacements et horaires des écocentres

Trois-Rivières, secteur ouest 2455, rue Charbonneau

Trois-Rivières, secteur est 1921, rue des Toitures

Horaires d'été

Du 1^{er} avril au 31 octobre
Mardi au samedi 8 h 30 à 17 h 30

Horaires d'hiver

Du 1^{er} novembre au 31 mars
Mardi au samedi 9 h à 16 h

Shawinigan 2132, avenue de la Transmission

Champlain 295, route Sainte-Marie

Louiseville 760, avenue Deveau

Saint-Étienne-des-Grès 440, boulevard de la Gabelle, entrée 4

Horaires d'été

1^{er} avril au 31 octobre
Mardi au samedi
9 h 30 à 16 h 30

Horaires d'hiver

1^{er} novembre au 31 mars
Mardi au samedi
9 h à 16 h

Collecte des gros déchets

Les gros déchets (meubles et autres) seront ramassés durant les semaines suivantes :

Du 11 au 21 mai

Du 6 au 9 juillet

Du 21 septembre au 1^{er} octobre

Pour les cas spéciaux, en d'autres temps, contactez votre municipalité.

Collecte des feuilles mortes

À moins que votre municipalité offre la collecte des sacs de feuilles mortes, ceux-ci devront être apportés par vous, soit à l'Écocentre de Champlain, soit chez un producteur agricole qui s'affiche pour recevoir les résidus végétaux.

Déchets exclus de la collecte

Les réfrigérateurs, les matériaux de construction et les déchets domestiques dangereux ne sont pas ramassés par le service de collecte des déchets. Ceux-ci doivent être apportés à l'Écocentre au site de Champlain.

Secteurs inclus dans le territoire d'une autre municipalité

Collecte même journée que

Secteurs inclus dans le territoire d'une autre municipalité	Collecte même journée que
Batiscan	Rang Nord, Rang Cinq-Mars, Route du Village Champlain
Batiscan	Route 138 à l'est de la rivière Batiscan
Champlain	Rang de Picardie, Avenue des 14 Soleils
Ste-Anne-de-la-Pérade	Secteur nord de l'autoroute 40 (Route 159, Rang Petit Ste-Marie et Rapide Nord)
Ste-Geneviève-de-Batiscan	Partie du Rang de la Rivière-à-la-Lime au nord de la Route Thibeault
Ste-Geneviève-de-Batiscan	Partie du Rang Sud au sud de l'autoroute 40
St-Maurice	Secteur du Lac Thibeault
St-Narcisse	Rang St-Félix, Rang Ste-Marguerite
St-Narcisse	Partie de la Route 352 à l'est du Rang des Chûtes Nord
St-Prosper-de-Champlain	Partie du Rang St-Augustin à l'ouest de l'intersection de la route 159
	Ste-Geneviève-de-Batiscan

Les bacs roulants doivent faire face à la rue (ouverture vers la rue) et placés de façon à être facilement accessibles par les préposés et les équipements de la MRC (minimum d'un mètre de tout obstacle).

Les déchets doivent être déposés à l'intérieur des bacs roulants. Le couvercle doit être fermé. Sauf lors la collecte des gros déchets, les déchets placés à l'extérieur des bacs roulants ne seront pas ramassés.

La collecte du 1^{er} janvier et celles du 24 et 31 décembre 2015 sont devancées chacune d'une journée.

Merci de votre collaboration : Le service d'hygiène du milieu de la MRC des Chenaux

Calendrier **2015** récupération

La collecte des matières recyclables se fait une fois aux deux semaines et toujours le même jour dans votre quartier.

Pour connaître le jour de la collecte dans votre municipalité : rgmrm.com

JANVIER 2015

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER 2015

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS 2015

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL 2015

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

MAI 2015

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN 2015

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

JUILLET 2015

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AOÛT 2015

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE 2015

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

OCTOBRE 2015

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE 2015

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE 2015

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Écocentre mobile : détails au verso

St-Stanislas = semaines en bleu



Régie de gestion des
matières résiduelles
de la Mauricie

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS DOMESTIQUES 2015



Jour de collecte	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Semaine verte	St-Prosper-de-Champlain	St-Maurice	Ste-Geneviève-de-Batiscan	St-Narcisse
Semaine bleue	Ste-Anne-de-la-Pérade	Batiscan	Champlain / St-Luc-de-Vincennes	St-Stanislas

Gros déchets



JANVIER

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
29	30	31	1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

MAI

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUIN

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
31 mai	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUILLET

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AOÛT

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

OCTOBRE

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Collectes spéciales (gros morceaux et feuilles mortes) et autres informations au verso